## CHAPITRE III.

### PREMIERS ESSAIS DE DÉCHIFFREMENT DES INSCRIPTIONS SINAÏTIQUES.

Ce ne fut qu'en 1840 qu'un professeur de Leipzig, F. Beer, essaya d'étudier scientifiquement et de donner la traduction de quelques-unes des inscriptions sinaïtiques. Il choisit quelques exemples, recueillis dans Pococke, Niebuhr, Burckhardt, de Laborde et surtout dans Grey, et détermina tout d'abord l'alphabet de cette langue inconnue.

Partant des lettres dont la ressemblance avec les caractères hébreux lui paraît évidente, il forme un alphabet sinaïtique, à l'aide duquel il transcrit les inscriptions en hébreu ordinaire[1]. Il n'ose essayer la traduction que d'un petit nombre, néanmoins celles qu'il a déchiffrées lui semblent suffire pour déterminer le caractère général de toutes les inscriptions et pour se prononcer sur leur origine. Il repousse d'emblée l'explication de Cosmas Indicopleuste; il refuse d'en reconnaître comme auteurs les Hébreux du temps de Moïse; il leur attribue une date beaucoup plus récente; selon lui, la plupart d'entre elles ne remontent pas au delà du IVe siècle de notre ère et sont de l'époque où le goût des pèlerinages, se développant en Occident, provoqua un mouvement analogue en Orient; on se rendit alors

[1] *Inscriptiones veteres, litteris et lingua hucusque incognitis ad Montem Sinai magno numero servatæ, auctore* E. F. F. Beer, Leipzig, 1840, in-4°. Ce travail forme le troisième fascicule de ses *Studia asiatica*, p. 129-215.



en foule à la péninsule du Sinaï; les auteurs des inscriptions sinaïtiques sont des chrétiens sédentaires de l'Arabie Pétrée, les Nabathéens, qui voulurent conserver ainsi, dans la langue et l'écriture de leur pays, le souvenir de leur pèlerinage à la montagne sur laquelle la loi avait été donnée aux Hébreux[1].

Peu de temps après, le célèbre explorateur de l'Arabie Pétrée, Léon de Laborde, tirait en France des conclusions à peu près semblables : « Une étude plus complète du caractère dont on s'est servi, des moyens qu'on a employés pour fixer cette écriture dans le rocher, et des signes et dessins qui les accompagent, a bientôt prouvé, disait-il, qu'il fallait reporter aux siècles du Christianisme et aux pèlerins du Sinaï, les phrases courtes, peut-être des formules ou des noms propres, qui se répètent si souvent sur ces rochers. » Et il les compare à « ces remarques, dont nos livres d'auberge prouvent l'intarissable plaisir, » mais « qui prenaient probablement un caractère de piété et de grandeur, inspiré par le but du voyage et la solennité des lieux saints[2]. »

Beer mourut peu de temps après avoir fait sa publication. Ses conclusions historiques ne furent point acceptées de tous; elles furent contestées, en particulier, par Credner[3] et par Tuch, mais son alphabet est considéré comme acquis et définitivement fixé.

Frédéric Tuch, professeur à Leipzig, comme Beer, publia en 1849, dans la *Revue de la Société asiatique allemande*, la traduction de vingt et une inscriptions sinaï-

[1] F. Beer, *Inscriptiones veteres*, p. XVI et suiv.

[2] Léon de Laborde, *Commentaire géographique de l'Exode et des Nombres*, p. 89. Montague, *An Account of a Journey from Cairo to the written Mountains*, p. 50, et Burckhardt, *Travels*, p. 621, avaient aussi attribué à des chrétiens les inscriptions sinaïtiques.

[3] Credner, dans les *Heidelberger Jahrbücher*, 1841, p. 908 et suiv.

tiques[1]. Il déclare qu'après avoir soumis l'alphabet de Beer à l'examen le plus minutieux et le plus sévère, il n'y trouve rien à changer[2], mais il n'accepte ni les versions ni les conclusions de son prédécesseur. D'après lui, les inscriptions de la péninsule ont été écrites par des Arabes païens, par la raison qu'elles ne contiennent aucun nom biblique ni chrétien, et que leurs auteurs se qualifient adorateurs ou prêtres des vieilles divinités des Arabes, du soleil ou de la lune, etc. Les croix ou le signe chrétien du rhô, P (*r* grec)[3] barré, ont été ajoutés plus tard, pense-t-il, par des pèlerins chrétiens qui s'étaient convertis, mais avaient encore la même écriture. Les inscriptions sinaïtiques sont donc antérieures à l'époque qui a précédé l'établissement du Christianisme dans la péninsule du Sinaï; elles sont écrites en un dialecte arabe, mêlé d'aramaïsmes.

Telles sont les conclusions du docteur Tuch. Peu de temps après la publication de son travail, le nombre des

[1] Friedrich Tuch, *Ein und zwanzig sinaitische Inschriften, Versuch einer Erklärung*, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1849, p. 129-215. Voir *ibid.*, p. 131, la bibliographie de tout ce qui avait été publié des inscriptions sinaïtiques jusqu'à Grey. — M. Fr. Lenormant a repris en France, en 1859, la thèse de Beer sur l'origine chrétienne des Inscriptions sinaïtiques et l'a défendue contre Tuch, *Journal asiatique*, janvier et février-mars 1859, p. 5-58 et 194-214. « Travail qui, dit M. le comte Melchior de Vogüé, à côté d'opinions beaucoup trop absolues sur l'origine chrétienne de ces inscriptions, renferme des observations très intéressantes, et surtout montre, pour la première fois, le rapport paléographique qui existe entre l'écriture des rochers du Sinaï et l'écriture arabe. » *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, p. 93. — Le mémoire de M. Fr. Lenormant a été critiqué par Krehl, dans l'*Ausland*, 1859, p. 524.

[2] *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1849, p. 130, note.

[3] En voir plusieurs exemples dans les inscriptions reproduites, Figure 2, p. 220. On peut en voir aussi d'autres dans Lepsius, *Denkmäler aus Aegypten*, t. XI, Blatt 17, n° 87c; Blatt 19, 137.



inscriptions déjà copiées s'augmenta notablement. A peu près à l'époque même où le savant professeur de Leipzig venait de faire paraître ses vingt et une traductions, on formait en France le dessein de résoudre le problème de l'épigraphie sinaïtique.

L'Institut, vers la fin de 1849, signala au Gouvernement la presqu'île du Sinaï comme « un des points d'exploration notés parmi les *desiderata* les plus essentiels de l'archéologie[1]. » Ses vœux furent écoutés. M. Lottin de Laval, connu par ses voyages scientifiques en Asie, fut envoyé en mission dans la péninsule. Il partit de Marseille le 4 janvier 1850 et revint en France au mois de mai de la même année. Il rapportait environ cinq cents inscriptions dont il avait pris les empreintes, et il les publia successivement par livraisons, dans son *Voyage dans la péninsule arabique du Sinaï et l'Égypte moyenne*[2].

L'étude des textes épigraphiques, communiqués à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par l'explorateur français, amena les membres de la savante compagnie à tirer la conclusion suivante, par l'organe de leur rapporteur : « Il ne faut pas se faire illusion, dit M. Quatremère, sur la valeur de ces inscriptions, et prétendre y découvrir des détails intéressants sur l'histoire, les mœurs, la religion des peuples de l'Arabie. La brièveté de ces légendes, qui, pour la plupart, se composent d'un petit nombre de mots, le retour de formules uniformes par lesquelles commencent en général ces inscriptions ne permettent pas d'y voir autre chose que l'expression des sentiments, des vœux

[1] *Rapport au Prince Président par M. de Parieu, ministre de l'instruction publique et des cultes, sur la collection plastique et épigraphique rapportée de l'Asie centrale et de l'Asie Mineure, par M. Lottin de Laval, chargé d'une mission scientifique (Moniteur* du 16 mars 1850).

[2] In-4°, Paris, 1855-1859.

d'individus isolés, et ne laissent pas supposer qu'elles offrent des monuments tracés par les mains d'un gouvernement ou d'une corporation[1]. »

[1] Quatremère, *Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner les travaux qu'a exécutés M. Lottin de Laval durant son voyage au Mont Sinaï.* (*Moniteur* du 7 mai 1851.) — Vers 1857, M. Lepsius publia dans ses *Denkmäler aus Aegypten*, Abth. VI, t. XI, Bl. XIV-XXI, cent soixante-sept inscriptions sinaïtiques qui méritent d'être particulièrement mentionnées à cause de la fidélité et de l'exactitude avec lesquelles elles sont reproduites. — En ce moment (février 1889) l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres fait relever par M. Bénédite les inscriptions sinaïtiques de l'Arabie Pétrée pour le *Corpus inscriptionum semiticarum*. M. de Vogüé a annoncé dans la séance de cette Académie le 25 janvier 1889, que M. Bénédite avait déjà trouvé plus de trois cents inscriptions sinaïtiques. *Journal officiel*, 31 janvier 1889, p. 499.

---



# CHAPITRE IV.

## LES PUBLICATIONS DE M. CHARLES FORSTER SUR LES INSCRIPTIONS SINAÏTIQUES.

L'année même où Quatremère, au nom de l'Académie des Inscriptions, jugeait ainsi les inscriptions sinaïtiques, paraissait en Angleterre un ouvrage qui soutenait des opinions bien différentes.

Pendant que M. Lottin de Laval préparait la publication des textes qu'il avait recueillis dans le Sinaï, un ministre anglican, Charles Forster, donnait une traduction de quelques-uns de ceux que l'on connaissait déjà; cette traduction fit grand bruit en Angleterre et en France. Forster était un arabisant et s'était occupé jusqu'alors du mahométisme, de la géographie historique de l'Arabie, et, à cette occasion, des inscriptions himyarites[1]. Les travaux de Beer et ses propres études, non moins que le désir d'apporter de nouvelles preuves en faveur de l'authenticité du Pentateuque, l'amenèrent à s'appliquer au déchiffrement des inscriptions sinaïtiques; il fit connaître le résultat de ses recherches, en 1851, dans *La Voix d'Israël des rochers du Sinaï*[2].

[1] *Mahometanism unveiled*, 2 in-8°, Londres, 1829; *The historical Geography of Arabia, or the patriarchal Evidences of revealed Religion*, 2 in-8°, Londres, 1844. L'appendice de cette *Géographie* renferme la traduction des inscriptions himyarites qu'on venait de découvrir dans l'Hadramaut. — Les *Annales de philosophie chrétienne* contiennent de la *Géographie historique de l'Arabie* une longue analyse en trois articles, traduits du *Quaterly Review*, voir année 1845, t. XXX, p. 428-437; t. XXXI, p. 20-30 et p. 103-121.

[2] *The one primeval Language, traced experimentally through ancient inscriptions in alphabetic character of lost powers from the*